

QUELLE EST LA PLACE DEDIEE À L'ÉDUCATION DANS LE NOUVEAU MODÈLE DU DÉVELOPPEMENT ?

Abdessamad MATRAB
Université Ibn Tofail, Maroc
matrab.samad@gmail.com

Résumé : À l'instar des autres pays du monde, le Maroc s'est engagé dans une série de réformes substantielles qui aspirent toutes à le rendre fort et compétitif sur tous les plans. Le Nouveau Modèle de Développement est à considérer comme étant le fer de lance sur lequel notre pays concentre toutes ses ambitions d'essor économique, social et culturel. En fait, il s'agit d'un ensemble de recommandations et de stratégies qui ambitionnent de dépasser les contraintes accumulées lors des dernières années, lesquelles ont par conséquent engendré des dysfonctionnements au niveau de la gouvernance des secteurs vitaux de l'état. Les incidences sont fâcheuses et la mise en place d'une nouvelle vision est devenue plus qu'une nécessité. Par ailleurs, les questions et les appréciations abondent depuis que Mr Benmoussa a présenté le travail de son équipe devant sa majesté le Roi. Le Travail a été bien salué et personne ne pourrait remettre en question sa crédibilité et son efficacité. Toutefois, notre devoir est de l'interroger à notre tour afin de montrer quel serait l'intérêt accordé à l'éducation, un des piliers de l'émergence de la société.

Mots-clés : éducation, développement, bonne gouvernance, nouvelle ingénierie éducative, levier de transformation

WHAT IS THE PLACE DEDICATED TO EDUCATION IN THE NEW DEVELOPMENT MODEL?

Abstract: Like other countries in the world, Morocco has embarked on a series of substantial reforms which all aspire to make it strong and competitive on all fronts. The New Development Model is to be considered as the spearhead on which our country focuses all its ambitions of economic, social and cultural development. In fact, it is a set of recommendations and strategies that aim to overcome the constraints accumulated in recent years, which have consequently generated dysfunctions in the governance of vital sectors of the state. The implications are dire and the implementation of a new vision has become more than a necessity. In addition, questions and appreciations abound since Mr. Benmoussa presented the work of his team in front of His Majesty the King. The Work has been well praised and no one could question its credibility and effectiveness. However, our duty is to question it in our turn in order to show what interest would be accorded to education, one of the pillars of the emergence of society.

Keywords: education, development, good governance, new educational engineering, a lever for transformation

Introduction

Notre objectif à travers cette étude consiste à focaliser l'attention sur l'éducation, un des leviers sur lesquels s'attarde longuement le rapport du (N.M.D). En effet, le rapport a soulevé un grand nombre de dysfonctionnements qui affectent ce secteur vital sous-tendant par conséquent l'évolution des autres domaines et responsable du développement du capital humain. Il est vraiment regrettable de constater que les exploits de l'école restent très médiocres par rapport au budget alloué chaque année au secteur de l'enseignement. L'école marocaine est, selon les résultats obtenus, défailante car deux tiers des élèves marocains n'arrivent pas à maîtriser la lecture à la fin du cycle primaire. Le taux de la déperdition scolaire, quant à lui, est très inquiétant. Et comme un malheur ne vient jamais seul, l'enseignement universitaire n'a pas été épargné par cette crise. En fait, l'université se voit de plus en plus dépassée par le grand nombre de bacheliers qui y voit leur seul recours. C'est une expansion très forte que l'enceinte universitaire n'arrive pas à maîtriser et encore plus elle se trouve incapable d'offrir un encadrement de qualité aux étudiants contraints d'opter pour des filières dont les débouchés sont incertains. L'université marocaine est mal classée mondialement, ce qui veut dire que l'enseignement proposé aux étudiants laisse à désirer. Apparemment, elle n'arrive pas à se promouvoir pour concurrencer les autres universités tant au niveau de la qualité des apprentissages que sur le plan de la recherche scientifique. Le mal dont souffre l'école marocaine affecte également l'université. Cette dernière se retrouve obligée d'accueillir des étudiants mal orientés et représentant des défaillances au niveau de la maîtrise des connaissances de base. C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions mettre en lumière les suggestions proposées par la commission afin de remédier à cette situation tant délicate. Il serait alors judicieux de se demander quel serait l'intérêt attribué à l'éducation ? Et quelles seraient les alternatives proposées pour remettre le train de l'éducation sur les bons rails ?

I. La vision royale, catalyseur de toutes les stratégies prospectives

En prenant acte des progrès réalisés dans certains domaines stratégiques du pays, le Roi Mohamed VI a souligné dans son discours lors de l'ouverture de la première session de la deuxième année législative que ce sont certes des avancées louables mais qui n'arrivent pas à accompagner les évolutions que connaît la société marocaine. Les limites de l'économie nationale (le manque de compétitivité et le déficit du budget de l'état), les actions volontaristes adoptées par le gouvernement, les faiblesses qui minent l'éducation nationale sont autant de signes avant-coureurs des anomalies susceptibles de freiner l'évolution du pays. Tant de chantiers qui attendent d'être revisités et reconsidérés afin de satisfaire les attentes d'un peuple qui aspire à la prospérité et le bien-être. À cet égard, le discours de sa majesté mentionne que :

[...] Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale. A cet égard, Nous invitons le gouvernement, le parlement et les différentes institutions ou instances concernées, chacun dans son domaine de compétence, à reconsidérer notre modèle de développement pour le mettre en phase avec les évolutions que connaît le pays...

Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI 13 octobre 2017

Voilà pourquoi, une année après, le discours royal insiste de nouveau sur la nécessité de confier la réalisation du décollage économique et social à une équipe qui soit à même de faire le bilan de la politique en vigueur, de tirer les conclusions nécessaires et dresser un état des lieux exhaustif en vue de pointer les écueils sur lesquels bute notre émergence nationale. Une fois les motifs de la stagnation déterminés et délimités, la commission devrait s'atteler à proposer les solutions ad hoc en mettant en œuvre les démarches à adopter pour permettre la concrétisation des objectifs retenus. Eu égard à l'importance cruciale que revêt cette mission, le Roi a nommé à la tête de cette commission une personne chevronnée et aguerrie capable de mener à bien cette tâche difficile certes, mais possible tout de même. Mr Chakib Ben Moussa est celui qui a eu la chance de mettre le brassard du capitaine autour du bras et ainsi on lui a confié la responsabilité de choisir les personnes qui vont le seconder durant cette rude besogne. Bien entendu, l'équipe sera composée de plusieurs éléments appartenant à des disciplines diverses et issus de différents abords. On y retrouve facilement les politiciens, les économistes, les visionnaires, les professeurs universitaires, les présidents des universités et les doyens de facultés, les acteurs de la société civile, etc. L'objectif est toujours le même ; élaborer un Nouveau Modèle de Développement capable de réduire les disparités et les inégalités sociales et territoriales.

Partant de l'idée selon laquelle chaque citoyen a le droit de jouir de la prospérité et du bien-être dont l'état en est la partie garante, le Roi Mohamed VI en sa qualité de chef de la nation et le garant de sa paix et de sa stabilité, après avoir déchiffré les rapports fournis par des instances nationales et internationales, a vite compris qu'il est urgent d'intervenir car notre système économique et social commence à manquer de souffle et les atouts dont dispose notre pays devraient compenser normalement les faiblesses qui caractérisent la gouvernance de pas mal de secteurs. Sa clairvoyance et son sens de la prospective lui ont permis de tracer ingénieusement l'itinéraire à emprunter pour la commission qu'il a mise en place lui-même. Ainsi, l'équipe de Ben Moussa s'est inspirée des orientations royales et rapidement s'est versée à se concerter pour relever le challenge et être à la hauteur de la confiance de sa Majesté le Roi et les aspirations de toute une nation éprise d'ambitions à vivre en paix. Il est très important d'indiquer que le modèle de développement, quelles que soient ses finalités et ses aspirations, doit reposer sur les contributions de toutes les composantes de la société, condition *sine qua non* pour sa réussite et sa pérennité. Il s'agit tout simplement d'une feuille de route qui comprend un ensemble de projets phares aptes à permettre une mise en place d'un nouvel équilibre susceptible de palier les contraintes et les dysfonctionnements.

Notre futur commun, précise sa Majesté le Roi, devrait se construire par les mains du peuple. Un peuple fier d'appartenir à cette nation ancestrale dont les racines se prolongent dans un passé lointain et qui se tient prêt à participer corps et âme à la concrétisation du nouveau pacte national. Le dévouement inconditionnel du citoyen marocain est le facteur prépondérant qui a, au demeurant, amené la commission à mettre parmi ses grandes priorités la mise en place d'une justice sociale permettant à chacun de se sentir valorisé et reconnu sans oublier pour autant qu'il a parallèlement des devoirs à assumer car les premiers bilans démontrent indubitablement l'existence de « ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien » (N.M.D, 2021, p.17). C'est cette réalité désolante qui a fait que notre pays a dû se classer au milieu de cette liste englobant tous les pays du monde en termes de développement humain. Pourtant, les indicateurs laissaient présager une évolution palpable. C'est pourquoi, le premier défi pour la commission était celui de faire un diagnostic suffisant pour identifier les préoccupations et les attentes des citoyens dans le but de réduire les écarts sociaux puisque les projets ne pourraient jamais aboutir tant qu'il y a toujours un clivage sociétal. Ce constat dérangeant et d'autres ont constitué des vecteurs d'enthousiasme et de volonté pour les membres de la commission qui ont refusé de baisser les bras et de travailler d'arrache-pied afin d'élaborer le projet de la nation marocaine qui soit capable de faire face aux changements incessants que connaît le monde.

2. Opter pour une éducation de qualité

Après avoir diagnostiqué minutieusement l'état de l'école marocaine (une école qui peine à jouer pleinement son rôle principal), le rapport de la commission stipule qu'il est devenu urgent de redorer le blason de cet institut censé offrir aux apprenants un enseignement correct digne des attentes légitimes de chaque citoyen. Le modèle de développement doit alors revisiter la politique éducative en insistant sur la réhabilitation du système de l'enseignement, lequel priorisera désormais une prise en compte des besoins du marché, une amélioration constante des compétences du corps professoral et l'adoption d'une nouvelle ingénierie d'orientation afin d'aider les élèves à mieux se décider quand il s'agirait de choisir telle ou telle discipline. Pour rendre opérationnelle la vision stratégique de la commission, quatre propositions ont été retenues :

2.1 Former et motiver les enseignants

L'avenir rayonnant auquel aspire notre pays est tributaire de la renaissance de l'école et de l'université. Ces dernières doivent procéder sans tarder à une transformation profonde du système éducatif afin de parvenir à revigorer et améliorer la qualité des enseignements offerts aux élèves et aux étudiants. Sans une véritable dynamique du changement, il n'y aurait aucune évolution propre aux secteurs vitaux de l'état. C'est pourquoi la réalisation de cette ambition passe d'abord par la revalorisation et la reconsidération du corps enseignant, élément fondamental dans la mise en marche du renouveau pédagogique et didactique. Pour ce faire, il faudrait bien œuvrer à valoriser l'enseignant en lui permettant de vivre décemment comme le sont les autres professions, en lui offrant une formation de qualité qui vise en premier lieu à l'équiper des compétences nécessaires pour qu'il puisse s'acquitter

convenablement de sa vocation et en faisant du métier de l'enseignant un des métiers les plus nobles et les plus attractifs. Il est à souligner que la commission a préconisé deux moyens pour permettre la concrétisation de ces objectifs ;

- Revisiter la qualité de la formation des enseignants. Un sujet qui défraye malheureusement ces derniers temps la chronique en nourrissant pas mal de critiques et de controverses dues principalement à la mauvaise rentabilité de certains professeurs incompetents. La création d'un Centre d'Excellence du Professorat pourrait répondre efficacement à ce besoin car, selon la commission, celui-ci disposera des prérogatives requises pour remplir le rôle d'un régulateur et d'un superviseur des centres de formation qui sont déjà en place. Dans ce même sens, une formation de 5 ans pour assurer un parcours initial de futur enseignant est de mise. Elle serait incontestablement apte à offrir une formation en bonne et due forme aux futurs enseignants.
- Créer un nouveau parcours de carrière de l'enseignant dans l'objectif de convaincre les étudiants méritants d'opter pour ce métier malencontreusement en perte de vitesse. A travers de nouvelles possibilités de promotions et de nouvelles évolutions salariales tributaires de la rentabilité et des résultats, la performance et l'excellence deviendraient le mot d'ordre dans l'exercice de cette profession.

2.2 Assurer la réussite de chaque élève

Les apprentissages défaillants et les lacunes insurmontables des enseignés ont conduit la Commission à repenser le parcours scolaire et le système d'évaluation afin d'accompagner chaque apprenant et n'en délaissier aucun quelques que soient ses déficiences et éviter à tout prix la déperdition scolaire qui cause au budget de l'état des pertes énormes. Le (N.M.D) propose cinq stratégies pour remédier à ces pratiques déficientes qui condamnent le sort d'un grand nombre d'élèves :

i) développer un préscolaire de qualité, ancré dans une politique forte de la petite enfance, privilégiant l'épanouissement de l'enfant et disposant d'un personnel valorisé bénéficiant de formations certifiantes ; ii) organiser le parcours de l'élève en plusieurs paliers d'apprentissage en définissant les connaissances, les savoir-faire et savoir-être que doit acquérir l'apprenant à chaque étape de son parcours scolaire avant de passer à l'étape suivante de sorte à limiter l'accumulation des lacunes, moyennant un dispositif indépendant et objectif d'évaluation des acquis scolaires [...]; iii) mettre en place un dispositif de lutte contre l'échec éducatif, permettant d'intervenir à chaque étape de la vie scolaire de l'enfant pour éviter l'accumulation des lacunes d'apprentissage, prévenir les risques de décrochage et maximiser les chances de réussite académique et professionnelle [...]; iv) renforcer le système d'orientation scolaire à travers la mise en œuvre du projet personnel de l'élève, comme socle du processus d'orientation [...]; v) valoriser la voie de l'enseignement professionnel, en l'érigant en filière attractive offrant des débouchés concrets sur le marché du travail. Il est proposé à cet effet de fixer un objectif ambitieux pour que 20% des élèves des collèges et lycées suivent la voie professionnelle, contre respectivement 1% et 5% aujourd'hui.

N.M.D (2021, pp.105-106)

2.3 Rénover les contenus et les méthodes pédagogiques

L'école marocaine a fauté en persistant à procéder de la même manière que ce qu'elle faisait il y a quelques années. Elle devait comprendre que les approches didactiques et les pratiques pédagogiques ont connu des évolutions énormes compte tenu des changements que connaissent les sociétés modernes. C'est pourquoi, il est opportun de commencer à moderniser profondément ses contenus et ses méthodes pédagogiques en développant la recherche et l'expérimentation éducative afin de concevoir des approches d'enseignement efficaces, en inventant des programmes qui favorisent l'épanouissement de la personnalité et l'éclosion des compétences transversales, en améliorant la maîtrise des langues par le recours aux sciences cognitives qui seraient aptes à délimiter les penchants linguistiques de chaque apprenant et en faisant appel au numérique considéré comme un moyen efficient pour opérer des changements radicaux du système éducatif visant ainsi à créer de nouvelles pratiques pédagogiques.

2.4 Accorder plus de responsabilités à l'école

La Commission propose la mise en œuvre d'un mécanisme incitatif de certification-qualité des établissements, lequel sera basé sur l'esprit du volontariat du staff administratif et pédagogique de l'école. Avoir le label de la certification permet le respect des normes de la bonne gestion scolaire et garantit des privilèges pour l'établissement et les professeurs. Par ailleurs, cette opération contribuera à la restauration des constantes nationales et les valeurs universelles telles que le bien commun, l'intérêt général et la sacralisation de la citoyenneté. C'est à l'école que revient le devoir d'ériger les règles de la vie commune à travers la rénovation de l'approche de l'éducation islamique et civique. En somme, ces quatre propositions pourraient être concrétisées si une mobilisation des composantes de la société et une volonté franche et forte accompagnaient ce changement du système et tâchaient de l'opérationnaliser via les trois leviers suivants :

- i) assurer l'adéquation entre l'ambition et les moyens mobilisés en allouant les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des réformes ;
- ii) établir une gouvernance renforcée en instaurant un mécanisme de pilotage (composé de représentants du ministère de l'éducation, de représentants du département du Chef du Gouvernement, d'experts externes, et de représentants de parents d'élèves) et préserver la continuité de son action dans le temps ;
- iii) mobiliser et responsabiliser les acteurs de terrain (AREF et les établissements scolaires) en renforçant leur capacité et leur autonomie.

N.M.D (2021, pp.108-109)

3. Booster le système d'enseignement universitaire et professionnel

L'université, à l'instar de sa sœur cadette l'école, marque le pas et n'arrive pas à satisfaire les besoins du marché du travail national. En outre, elle forme des étudiants uniquement pour venir doper les chiffres alarmants du chômage. Cette réalité qui saute aux yeux n'est plus à démontrer puisque l'espace universitaire est actuellement sollicité par ceux qui se trouvent dans l'obligation d'y aller car ils n'ont pas d'autres choix comme les écoles supérieures (ENCG, ENSA, COPE, etc.) et les universités privées. Face à cette situation tant malencontreuse, la Commission

préconise la modernisation de l'enceinte universitaire par le biais de quatre propositions susceptibles de redresser la barre et permettre une refonte profonde du système universitaire afin qu'il puisse accompagner les nombreuses avancées de l'économie nationale :

3.1 Autonomiser les établissements de l'enseignement supérieur

Les établissements de l'enseignement supérieur pourraient devenir performants à condition qu'on arrive à leur octroyer une autonomie totale en termes de gouvernance. En vertu de contrats pluriannuels conditionnés par la nature des résultats réalisés, l'université s'engage à assurer une production et une recherche scientifique, à devenir un pôle d'attractivité et d'employabilité et enfin être capable de participer à l'émergence économique régionale et nationale.

3.2 Mettre l'étudiant au centre des réformes et des mesures de performance de l'enseignement supérieur et professionnel

Pour assurer l'attractivité des universités, le N.M.D doit opérer plus de souplesse en ce qui concerne les choix faits par les étudiants pour intégrer telle ou telle université. Cela pourrait accorder plus de libertés et instaurer une sorte d'équilibre entre les universités et ainsi la concurrence serait le critère essentiel pour départager les établissements universitaires qui seront conduits *ipso facto* à s'améliorer pour attirer plus d'étudiants. Dans ce même registre, il est recommandé de faire appel à l'usage du numérique comme nouvelle méthode pédagogique pour ragaillardir les compétences de l'étudiant. Le numérique est devenu aujourd'hui une des approches les plus convoitées en vue de résoudre des problèmes liés étroitement à la survenue de certains imprévus tels que la pandémie de la Covid-19 ou des soucis d'ordre social, économique ou géographique. Il permettra sans avoir le moindre doute de dispenser des formations à distance qui soient efficaces et moins coûteuses. Par ailleurs, son accessibilité devra être assurée pour tous sinon il y aura toujours des étudiants qui seront priorités et d'autres qui seront lésés à cause de certains ennuis qui relèvent de la mauvaise gouvernance.

3.3 Renforcer la valorisation de la formation professionnelle

Nul ne peut nier le rôle majeur et complémentaire que joue l'institut professionnel à côté de l'institut universitaire en matière de création des compétences afin de satisfaire les besoins incessants du marché du travail. Dans cette optique, il est important de souligner que la Commission suggère la mobilisation des synergies entre les deux établissements pour promouvoir les formations et accélérer l'opérationnalisation du projet relatif aux cités des métiers et des compétences. Un enjeu de grande taille qui requiert l'implication du secteur privé et les autres intervenants afin d'investir davantage dans le recrutement et la formation des formateurs. L'OFPPPT se verra amené alors à se mettre au diapason de toutes les fluctuations qui affectent les différents domaines de la société marocaine. En effet, le N.M.D suppose une réhabilitation radicale de la formation professionnelle et mentionne explicitement les règles à suivre pour réussir ce pari :

Pour être indépendant et objectif, ce pilotage requerra de restructurer l'OFPPPT pour séparer son rôle de chargé de la stratégie et du pilotage du secteur de celui d'opérateur de 70% de l'offre. Il est, en outre, préconisé de renforcer et d'étendre à grande échelle les modèles de formation hybrides par alternance ou par apprentissage, qui affichent des taux d'insertion élevés. Cela nécessitera en particulier de renforcer les capacités d'accueil en milieu professionnel pour ce type de formation, à travers la mise en place d'un cadre incitatif qui encourage les entreprises et maîtres d'apprentissage dans l'artisanat, à accueillir des étudiants en apprentissage et alternance.¹

3.4 Impulser la recherche scientifique à travers un mécanisme de financement et d'évaluation indépendant

Le développement d'un pays est toujours tributaire de la qualité de la recherche scientifique de ses universités. Ce sont la compétence et l'excellence qui deviennent les éléments indispensables à l'évaluation des réalisations scientifiques. Or, la méthodologie évaluative en place ne doit plus exister car les brevets et les diplômes fourmillent manquant largement de poids qualitatif qui pourrait leur permettre d'être distingués et considérés comme véritablement des apports aptes à participer à l'émergence scientifique et technologique de la nation. Pour rationaliser cette opération et ne laisser plus rien au hasard, la Commission propose la mise en place d'un mécanisme d'évaluation scientifique drastique piloté par un conseil scientifique indépendant qui, en plus de sa vocation de se porter garant de la déontologie et de la labellisation de l'excellence, sera chargé de superviser le financement des projets de la recherche scientifique. La recherche scientifique pourra compter sur les doctorants, futurs enseignants, qui seront sélectionnés en fonction de leur mérite et leur excellence d'autant plus que l'université connaît ces derniers temps un départ massif à la retraite. Donc, la relève doit être assurée pour continuer à dispenser un enseignement de qualité.

4. Faire de la diversité culturelle un levier de transformation

Parmi les potentiels vivants dont dispose le Maroc, il y a sa culture ancestrale. C'est une culture qui se caractérise par sa pluralité et sa profondeur et qui est appelée aujourd'hui à endosser des rôles déterminants pour permettre la prospérité économique et la cohésion sociale. C'est la raison pour laquelle le Roi Mohamed VI a insisté lors de ses discours royaux sur la nécessité d'octroyer à la culture toute l'importance et tout l'intérêt qu'elle mérite. Il faudrait également s'en servir pour ériger un mode d'expression créatrice traduisant toutes les couleurs artistiques de notre révérencieux pays. Selon le N.M.D, la culture doit favoriser les émergences, les innovations et les propositions créatrices en restructurant le champ culturel pour qu'il arrive à se replacer à côté des autres services publics. Un pari qui pourra être concrétisé si quelques conditions sont réunies :

¹Le Nouveau Modèle de Développement, Rapport Général. « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous ». 2021,p, 112

4.1 Intégrer fortement la culture dans l'écosystème éducatif

La culture doit logiquement retrouver sa place originelle d'antan. On se souvient bien des ateliers d'art fortement animés dans les établissements scolaires des années d'or de notre système éducatif. On pouvait bénéficier des séances de la peinture, de la danse, de la musique, de l'agriculture, etc. Des disciplines qui avaient le pouvoir de bien forger la personnalité de l'élève en développant ses facultés cognitives, comportementales, psychologiques et créatrices. Voilà pourquoi, les nouvelles approches didactiques et pédagogiques doivent absolument repenser les scénarii et les curricula pour intégrer des séances d'art traditionnel et moderne dans le processus d'enseignement. Il a été, en outre, démontré que les élèves, qui ont la chance de profiter pleinement de la richesse culturelle du pays, ont plus de possibilités de réussir dans leur vie personnelle et professionnelle.

4.2 Appuyer le rôle des médias et les accompagner dans leur transformation numérique

Les médias ont un rôle central d'information. Ils permettent d'asseoir le débat public et aident les citoyens à appréhender correctement les sujets d'actualité sans se laisser aller ni se faire aliéner par les idéologies destructrices. De surcroît, le N.M.D préconise la mise en place d'une «littératie médiatique» qui serait à même de créer un secteur d'information dynamique capable de produire un contenu utile et répondant aux besoins de toutes les catégories sociales, plus spécifiquement les jeunes. La commission souhaite faire de ce secteur un véritable levier qui fera le rayonnement de la culture nationale en permettant à chaque région de notre royaume de disposer d'un moyen médiatique pour faire valoir son patrimoine culturel et artistique. Pour ce faire, le plan suggéré consiste à actualiser la politique publique de communication afin de gérer efficacement ce domaine tant important.

4.3 Favoriser le développement d'initiatives culturelles innovantes

Il est temps de reconnaître à la culture sa place légitime dans la scène sociale du moment où on continue faussement de croire que le développement du pays est conditionné uniquement par l'économie. Il faut, effectivement, se pencher sur l'amélioration du contenu médiatique en vue d'en faire un levier contribuant à l'émergence culturelle des citoyens et un espace diffusant un produit informatif, culturel et artistique de bonne qualité. Faire sortir les pratiques et les productions culturelles des sentiers battus de l'amateurisme pour les intégrer dans un processus graduel de professionnalisation s'avère une des clés de prospérité de ce secteur qui est appelé à se réinventer pour pouvoir accompagner la marche du progrès entrepris par notre royaume. « La commande publique en matière culturelle (par exemple, émissions ou séries télévisées) doit s'orienter vers des contenus de meilleure qualité et des formats plus innovants ; elle doit aussi s'ouvrir à des acteurs nouveaux. » (N.M.D, 2021, p.125).

4.4 Favoriser et dynamiser une production culturelle et médiatique innovante et de qualité

Le champ médiatique doit s'ingénier à servir le rayonnement du pays, et ce, en mettant en place une plateforme médiatique dont les rôles consisteront à diffuser des contenus audiovisuels à l'adresse d'un public national et international. Il faut noter par ailleurs que l'investissement dans ce secteur requiert la mobilisation des ressources humaines et matérielles allouées par l'état et également par le secteur

privé. Les enjeux sont de taille et la satisfaction des besoins informatifs et culturels du citoyen marocain exigent la mise en œuvre d'une nouvelle industrie médiatique.

4.5. Déployer et animer des lieux de vie culturels dans les territoires

Ces lieux existent déjà, mais faute de moyens, ils n'ont pas pu remplir comme il fallait leur mission. Ils devaient normalement représenter comme dans un miroir les productions locales, culturelles ou artistiques, reproduites ou réinventées par des professionnels ou des amateurs, le but est le même, faire valoir le produit local et encourager les artisans afin qu'ils arrivent à gagner décemment leur vie et innover davantage. Pour ce faire, l'engagement de tous les acteurs sociaux est fondamental dans la mesure où la valorisation du patrimoine matériel et immatériel exige plus de mesures ciblées visant la promotion de notre legs ancestral à travers la mise en place d'une synergie entre les artisans, les artistes et les chercheurs d'une part, et la digitalisation de tous les produits culturels immatériels d'autre part. L'école pourrait quant à elle participer à la mise en place de la stratégie prônée par le NMD en accueillant et en exposant les créations artistiques et culturelles. Elle pourrait, en outre, intégrer dans les curricula des disciplines qui véhiculent des enseignements d'ordre culturel et artistique dispensés d'une manière souple et pragmatique.

Conclusion

En déchiffrant le Rapport Général du Nouveau Modèle de Développement, nous nous sommes fixé un seul objectif ; montrer comment la Commission appréhende le changement et quelle serait la part de contribution de l'éducation dans le processus de l'essor civilisationnel. A vrai dire, l'éducation a été considérée comme étant l'un des leviers principaux de la transformation à laquelle aspire notre pays. Le Rapport stipule explicitement qu'il serait impossible d'envisager un essor en dehors d'une politique qui repose essentiellement sur le capital humain. Et ce, en revisitant l'ingénierie didactique et pédagogique adoptée par et l'école et l'université d'un côté, et la gouvernance de ces deux établissements d'un autre côté. En effet, il faudrait bien que l'école se métamorphose totalement à travers la motivation et la revalorisation du corps enseignant, l'adoption d'une nouvelle approche qui assure la réussite de chaque élève, la rénovation des programmes et des dispositifs pédagogiques et, finalement, la responsabilisation de cet institut pour qu'il arrive à accomplir pleinement sa vocation. Par ailleurs, l'université, quant à elle, se verra appelée à s'impliquer foncièrement dans la marche du développement de la nation en continuant à former des étudiants dont les compétences seraient sollicitées allégrement par le marché du travail national et international. Pour y parvenir, elle devra évoluer en adoptant de nouvelles transformations qui affecteront radicalement la reconsidération de son statut et la politique éducative qui sera conduite à mettre l'étudiant au cœur des réformes en boostant également la recherche scientifique. Finalement, la vision ambitieuse du NMD ne pourrait voir le jour si l'élan réformateur initié par l'État ne prenait pas en considération la valeur irréfutable de l'éducation et sa capacité à déclencher les transformations souhaitées.

Références bibliographiques

- El Ouansaidi, N. (2010). L'éducation de la Femme Rurale dans le Processus du Développement Local : Alphabétisation à Al Hoceima dans la Région Naturelle du Rif (Maroc), Université Du Québec A Rimouski, mémoire présenté à l'Université du Québec
- Nazih, A. (2019). Enseignement : Un engagement fort, dès l'an 1 du nouveau règne, Edition N°:5565, Le 26/07/2019, L'économiste
- Nia, H. (2014). Entrepreneuriat coopératif et inclusion socioéconomique des populations défavorisées au Maroc, XXXème Journées du développement ATM 2014 Colloque, *Éthique, entrepreneuriat et développement*, Université Cadi Ayyad, Marrakech, 29, 30 et 31 mai 2014
- Youssef, S. (2020). Les avatars des réformes du système d'éducation au Maroc depuis l'Indépendance, une histoire de velléités, d'hésitations et de renoncements, un goût d'inachevé, cité dans « Liste des auditions, contributions et activités de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement »

Autres

- AMDL. « La stratégie logistique au Maroc : bilan et perspectives de développement ». 2016
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « L'apprentissage tout au long de la vie : une ambition marocaine ». 2013
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « Le nouveau modèle de développement du Maroc ». 2019
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « Inclusion des jeunes par la culture, avis, auto-saisine n°3 ». 2012
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « L'école, les nouvelles technologies et les paris culturels, rapport, auto-saisine n°17 ». 2014
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « Promouvoir la lecture, urgence et nécessité, avis, auto-saisine n°40 ». 2019
- Conseil Economique Social et Environnemental du Maroc (CESE). « Promouvoir la lecture, urgence et nécessité, avis, auto-saisine n°40 ». 2019
- Conseil Supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). « Vision stratégique de la réforme 2015-2030 ». 2015
- Conseil Supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). « Atlas Territorial des disparités en éducation ». 2017
- Conseil Supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). « Avis du Conseil relatif au projet de loi-cadre sur la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ». 2016
- Le Nouveau Modèle de Développement, Rapport Général. « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous ». 2021
- Maroc diplomatique. « Système éducatif au Maroc entre espérance et disparité ». 2017
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF). « Contribution à

l'évaluation de l'efficiencia du système éducatif marocain : une analyse comparative ». 2018

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. « Fiche bilan : Évolution de quelques indicateurs du système éducatif entre 2014-15 et 2018-19 ». 2020